

# Assemblée de l'automne 2015

Silver Spring, MD, 16 -20 décembre 2015

## PREMIÈRE SÉANCE

L'assemblée s'est réunie à 9 heures le lundi 16 novembre 2015. Les membres suivants du Conseil exécutif général étaient présents : Richard Murphy, Bob Hykaway, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Gary Rauen, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Robin West, John Costa, Charles Watson, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers et James Lindsay. Le Président international Lawrence Hanley a présidé la séance. Les membres suivants étaient également présents : le secrétaire-trésorier Oscar Owens, le Vice-président exécutif international Javier M. Perez, Jr., le directeur juridique de l'ATU Robert Molofsky, et le Directeur du personnel/adjoint de direction du Président international, Lauri Straughan.

Les Vice-présidents internationaux Larry Kinnear et Gary Johnson, Sr., ont été excusés de la réunion.

### RAPPORT DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL

Le Président international Hanley a examiné l'ordre du jour de l'assemblée et les présentations spéciales, y compris les discussions sur les conseils des industries conjointes, les pauses toilettes, la question des angles mort, la privatisation, les difficultés dues à Uber et à d'autres sociétés de « technologies de transit »(UBER, Bridj etc.) et l'affaire en instance devant la Cour suprême s'opposant aux droits de sécurité du syndicat dans le secteur public. Il a aussi mentionné les discussions prévues sur les élections présidentielles et a informé le Conseil des nombreuses campagnes d'obtention de contrats aux États-Unis et au Canada, ainsi que de l'impact de l'augmentation du nombre de services de tramways dans l'ensemble des États-Unis.

Il a parlé du déménagement du siège et du personnel d'ATU à ATU-TEC, et des progrès réalisés à ce jour pour achever les rénovations en cours tant au centre de conférences que dans les bâtiments d'hébergement. Il a également parlé au Conseil de l'organisation réussie de la réunion du conseil exécutif AFL-CIO en juillet et a présenté un film exposant l'historique et les emplacements des différents sièges de l'ATU depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Le Président Hanley a informé le Conseil du statut des opérations ATU-TEC, des plans de sécurité et de marketing pour que les syndicats et les autres organismes à but non lucratif et les alliés puissent utiliser le Centre pour des formations, des conférences et d'autres événements. Il a également indiqué au Conseil que des agences immobilières sélectionnées lui présenteraient des propositions à propos de la vente/de la location à bail du bâtiment qui constituait l'ancien siège de l'ATU sur Wisconsin Ave.

Le Président Hanley a également informé le Conseil et discuté de la création d'ATU Canada pour remplacer le Conseil canadien et leur récente sélection de Paul Thorpe en tant que président intérimaire, à la suite de la démission de Bob Kinnear, qui avait été élu précédemment au congrès de fondation en septembre.

## **LA MOTION AUTORISANT LA REMISE D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AUX PARTICIPANTS DE LA RÉUNION A ÉTÉ APPROUVÉE**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé le paiement d'indemnités journalières en dépit de la prestation de repas par l'international, à cause des options limitées près du centre.

### **NOMINATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Les personnes suivantes ont été nommées au comité de vérification : les vice-présidents internationaux Marcellus Barnes, Rafael Rivera et Yvette Trujillo. Le Vice-président international Marcellus Barnes a été désigné pour le présider.

### **RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR L'ATU-COPE – APPROUVÉ**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, le Conseil exécutif général a approuvé le rapport du secrétaire-trésorier international à propos d'ATU-COPE. Le rapport figure ci-dessous, ainsi qu'il a été présenté.

Le programme du comité sur l'éducation politique du Syndicat Uni des Transports (ATU-COPE) recueille les contributions volontaires des membres de l'ATU dans le but de contribuer aux dépenses des candidats à des postes fédéraux, étatiques et locaux et de faire face à des problèmes politiques fédéraux, étatiques et locaux.

ATU-COPE se compose surtout du compte volontaire, utilisé pour contribuer aux élections des candidats au niveau fédéral (c.à-d. au sénat, à la chambre des représentants et au poste de président des États-Unis), ainsi qu'au niveau locale et étatique dans les juridictions qui réglementent strictement les contributions politiques. En plus du compte volontaire, ATU-COPE dispose du compte spécial de dépôt pour les contributions destinées aux candidats étatiques et locaux, et dispose aussi de comptes séparés en Floride, au Missouri, dans les états de New York et du Wisconsin, ainsi que les lois de ces états l'exigent.

Les contributions les plus marquantes issues des différents fonds (combinés) pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2015, sont les suivantes :

<b>Fédérales</b>		
Campagnes sénatoriales	2500,00 \$	
Campagnes congressionnelles	28 000,00 \$	
Autre	14 000,00 \$	
<b>État</b>	Campagnes sénatoriales	10 880,00 \$

	Campagnes des représentants	16 850,00 \$
	Autres	45 375,00 \$
<b>Local</b>	Campagnes à la mairie	151 450,00 \$
	Campagnes municipales	4076,00 \$
	Autres	18 742,90 \$

Entre le 1er janvier et le 30 juin 2015, ATU-COPE a collecté des contributions pour un total de 561 062,84 \$. Le 30 juin 2015, les fonds totalisaient 652 010,84 \$.

### **RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR LE PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE L'ATU**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, le Conseil a approuvé le rapport suivant du secrétaire-trésorier international à l'égard du programme de bourse d'études de l'ATU.

Le processus de sélection des bourses d'études du Syndicat uni des transports 2015 nommé en l'honneur de Joseph Welch, Vice-président international à la retraite, décédé en février 2014, a été effectué pendant cette période par le comité de sélection des bourses d'études. Le comité a été présidé par James Kennedy, Jr., Consultant, Amalgamated Bank. Voici les membres du comité : Trip McLaughlin, Vice-président principal, Investissements, Morgan Stanley Dean Witter; John W. Harrison, III, Président d'Eberts & Harrison; et Cynthia Watson de Labour Lawyers.

Les 59 candidats au total ont satisfait à toutes les exigences du programme. Le nombre s'est réduit à 12 finalistes.

Le comité a félicité les candidats pour leurs exposés biographiques et dissertations. Voici les gagnants de cette année :

Heidi Myung, fille de NoSung Myung, membre de la Section locale 825 de l'ATU, qui prévoit d'obtenir un diplôme en gestion hôtelière.

Rachel Cucinella, fille d'Anthony J. Cucinella, membre de la Section locale 1056 de l'ATU Local, qui prévoit d'obtenir un diplôme en littérature/arts plastiques.

Paula Bongiovanni, fille d'Anthony Bongiovanni, membre de la Section locale 726 de l'ATU, qui prévoit d'obtenir un diplôme en biologie.

Luke Tortora, fils de Gregory Tortora, membre de la Section locale 726 de l'ATU, qui prévoit d'obtenir un diplôme en chimie pré-med.

Bronte Johnston, fille de James K. Johnston, membre de la Section locale 113 de l'ATU, qui prévoit d'obtenir un diplôme en sciences de la santé.

Il n'y a pas eu de demandes pour des bourses d'études techniques/professionnelles.

**MOTION APPROUVÉE POUR L'AUGMENTATION DES BOURSES D'ÉTUDES DE 5000 \$ À 8000 \$**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général, reconnaissant le coût plus élevé des études supérieures, ont approuvé l'augmentation des bourses d'études de l'ATU qui passeront de 5000 à 8000 \$.

**MOTION POUR L'OPTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDES SUPPLÉMENTAIRE APPROUVÉE**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé l'ajout d'une année supplémentaire d'études académiques à condition qu'aucune bourse d'études professionnelles ne soit offerte cette année-là.

**LE RAPPORT DE CONTRIBUTIONS DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL EST APPROUVÉ SUIT LA CLARIFICATION DE L'OBJECTIF ORGANISATIONNEL DE LA « LIBERTÉ DE PAROLE POUR LES GENS »**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, ainsi que l'explication suivante de l'objectif de la « Liberté de parole pour les gens », les membres du conseil exécutif général ont approuvé les contributions présentées pour la période de janvier au 30 juin 2015.

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL SUR LA RECHERCHE ATU-SP APPROUVÉ**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, et en tenant compte des modifications effectuées pour refléter 2015, et non pas 2014, le rapport du Secrétaire-trésorier international sur la recherche ATU-SP a été approuvé. Le résumé figure ci-dessous.

Suivent les relevés financiers pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015, pour les fonds de recherche sur la sclérose en plaque (SP) aux États-Unis et au Canada :

**FOND DE RECHERCHE SP RELEVÉ  
DES RECETTES ET DES DÉCAISSEMENTS  
DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2015**

<b><u>OPÉRATIONS AUX ÉTATS-UNIS</u></b>		
Fonds en banque – 1er janvier 2015		<u>38 907,89 \$</u>
<b><u>RECETTES EN ESPÈCES</u></b>		

Contributions des syndicats locaux	153,00 \$	
Total des recettes en espèce pour les contributions « Booster »	<u>413,50 \$</u>	<u>566,50 \$</u>
<b><u>MONTANT TOTAL DES LIQUIDITÉS DISPONIBLES</u></b>		<u>39 474,39 \$</u>
<b><u>DÉCAISSEMENTS D'ESPÈCES</u></b>		
Dons Décaissement d'espèces au total	38 000,00 \$	<u>38 000,00 \$</u>
Fonds en banque – 30 juin 2015		<u>1474,39 \$</u>

**FOND DE RECHERCHE SP**  
**RELEVÉ DES RECETTES ET DES**  
**DÉCAISSEMENTS**  
**DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2015**

<b><u>OPÉRATIONS CANADIENNES</u></b>		
Fonds en banque – 1er janvier 2015		<u>35 705,76 \$</u>
<b><u>RECETTES EN ESPÈCES</u></b>		

Revenu d'intérêt	25,40 \$	
Total des recettes en espèce pour les contributions « Booster »	<u>16,70 \$</u>	<u>42,10 \$</u>
<b><u>MONTANT TOTAL DES LIQUIDITÉS DISPONIBLES</u></b>		<u>35 747,86 \$</u>
<b><u>DÉCAISSEMENTS D'ESPÈCES</u></b>		
Frais bancaires	11,20 \$	
Dons	<u>34 500,00 \$</u>	
Décaissement d'espèces au total		<u>\$ 34,511.20</u>
Fonds en banque – 30 juin 2015		<u>1 236,66 \$</u>
<b><u>DISCUSSION GÉNÉRALE</u></b>		

Le reste de la séance a été consacré à la discussion entre les responsables internationaux et les membres du Conseil.

La réunion a été levée à 16 heures et a repris à 9 heures le mardi 17 novembre 2015.

## SECONDE SÉANCE

L'assemblée s'est réunie à 9 heures le mardi 17 novembre 2015. Voici les membres du Conseil exécutif général qui étaient présents : Larry Kinnear, Richard Murphy, Bob Hykaway, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Gary Rauen, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Robin West, John Costa, Charles Watson, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers et James Lindsay. Le Président international Lawrence Hanley a présidé la séance. Les membres suivants étaient également présents : le Secrétaire-trésorier Oscar Owens, le Directeur juridique de l'ATU Robert Molofsky, et Lauri Straughan, Directrice principale du personnel/adjointe de direction au Président international.

Le Vice-président exécutif international, Javier M. Perez, Jr., et le Vice-président Gary Johnson, Sr. ont été excusés de la réunion.

### **APPEL AU CONSEIL EXÉCUTIF GÉNÉRAL**

#### **APPEL N° 1**

**Jason Simmons**

#### **SYNDICAT LOCAL 732 (ATLANTA, GA)**

Un appel a été présenté au Conseil exécutif général par Jason Simmons, ancien membre de la Section locale 732 (Atlanta, GA), concernant la décision du Président international, Lawrence Hanley, le 27 mars 2015. Le Président Hanley y a refusé la contestation de M. Simmons devant la décision de la Section locale 732 de ne pas procéder à l'arbitrage de sa doléance suite à son licenciement de MARTA.

M. Simmons s'est présenté devant le Conseil exécutif général par le biais d'une conférence téléphonique et a fourni une explication des problèmes et difficultés qui l'ont incité à faire appel.

Après une délibération approfondie fondée sur tous les faits et preuves de cette affaire, le Conseil exécutif général, sur proposition dûment présentée et appuyée, a voté pour maintenir la décision du Président international.

### **LA PREMIÈRE DE QUATRE PRÉSENTATIONS SUR LA VENTE/LA LOCATION À BAIL DE LA PROPRIÉTÉ DE L'ATU SITUÉE AU 5025 WISCONSIN AVENUE, NW, WASHINGTON, DC**

Des représentants de Jones, Lang LaSalle, y compris Bernie McCarthy et Frank Coppola, ont présenté et débattu devant le Conseil leurs points de vue et leurs estimations sur la meilleure façon d'utiliser, de louer et de vendre le bâtiment de l'ATU situé au 5025 Wisconsin Ave. Ils ont répondu à des questions détaillées des membres du Conseil sur les options de bail et de vente, sur les impôts, l'expérience et l'expertise qu'ils offrent pour maximiser les avantages offerts à l'ATU.

## **RAPPORT SUR LA TUTELLE DE LA SECTION LOCALE 1764 (WASHINGTON, DC)**

Le représentant international Sésil Rubain a fait un rapport au Conseil sur les progrès de la tutelle à ce jour, à l'égard des aspects administratifs, représentatifs, financiers, des doléances/des arbitrages et des négociations contractuelles en cours. Il a constaté une augmentation sensible de la participation des membres et des cotisations, ce qui a entraîné une amélioration des finances de la Section locale. Il a signalé en outre des négociations imminentes avec MV85, le fournisseur de transport adapté de Baltimore, le *DC Circulator* et les Transports W/T.

## **PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉNERGIE SOLAIRE DE L'ATU**

Le conseiller en énergie de l'ATU Arjun Makhijani, de *l'Institute for Energy and Environmental Research* du Maryland, a présenté un rapport approfondi ainsi qu'une analyse à propos des économies à réaliser en installant un réseau de panneaux solaires dans les locaux ATU-TEC, surtout dans la partie ouest de la propriété. Il a discuté du processus RFP qui a abouti à la sélection de Standard Solar, Inc. pour mettre en œuvre le projet. Il a examiné les crédits d'impôt fédéral et les plans d'amortissement pour découvrir un système qui avantagerait une société exonérée d'impôt, afin de rendre les coûts d'installation gratuits pour l'ATU. Une fois installé, le système pourrait prendre en charge tous les besoins énergétiques de l'établissement et même produire un surplus qui serait aussi une source de revenus pour le Centre. De façon générale, le projet doit considérablement réduire les coûts énergétiques de l'ATU.

## **MOTION DESTINÉE À FINALISER LE CONTRAT DU PROJET D'ÉNERGIE SOLAIRE APPROUVÉE.**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif ont approuvé une motion autorisant le Président international Hanley à finaliser un contrat d'achat d'énergie sur plusieurs années afin d'effectuer le projet de façon rentable.

## **DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE**

### **SECTION LOCALE 1582, (NIAGARA FALLS, ON)**

La Présidente/Agente d'affaires de la Section locale 1582, Margaret Gilbert, a demandé une assistance financière pour compenser les frais associés aux doléances et aux négociations en cours avec la ville de Niagara Falls.

Sur l'état financier de la Section locale 1582 pour la période se terminant le 31 décembre 2014, figurait un solde d'ouverture de 78 345,93 \$. Les recettes de cette période se sont élevées à 69 733,26 \$ ; les décaissements étaient de 77 944,63 \$, ce qui a laissé un solde de 70,134.56 \$ à la fin de la période.

Actuellement, la Section locale 1582 comporte 96 membres actifs.

Le Conseil Exécutif général, après avoir examiné les faits avec soin, a voté pour accorder une assistance financière à la Section locale 1582, sous la forme d'une dispense de l'impôt de capitation pour une période de (3) mois.



## **PRÉSENTATION DES ANGLES MORTS ET DE LA VISION ZÉRO DANS LES AUTOBUS URBAINS**

Brian Sherlock, expert international sur la sécurité du lieu de travail, a exposé au Conseil la campagne en cours du syndicat international pour faire face aux défauts structurels du côté gauche sur la plupart des autobus urbains des États-Unis, provoquant des angles morts pour le chauffeur lorsqu'il effectue des virages à gauche; cela contribue à l'augmentation des blessures et des décès de piétons et cela présente de graves dangers pour les passagers et les chauffeurs. Aidé par une présentation PowerPoint axée sur les angles morts et les dangers qui en résultent, le Conseil a parlé d'études fédérales et du secteur confirmant la gravité du problème ; il a aussi examiné des diagrammes et des photos décrivant les obstructions de l'angle de vision causées par un montant agrandi du côté de la fenêtre de gauche, et les efforts effectués à ce jour pour obtenir des engagements du secteur, de l'administration fédérale américaine des transports et des fabricants d'autobus, afin de résoudre le problème en modifiant de façon abordable la conception du montant gauche. Le Président international Hanley a parlé de préparations destinées à inclure cette discussion dans les programmes de formation en cours de l'ATU, ainsi que d'un webinaire sur les conceptions dangereuses des véhicules et les accidents de piétons aux intersections, dans le cadre des efforts soutenus de l'ATU pour convaincre les usines de modifier leurs conceptions des autobus.

## **UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE DOIT ÊTRE LANCÉE PAR L'ATU**

Le Président international Hanley a indiqué au Conseil que les efforts du service Communications de l'ATU étaient prêts d'aboutir au lancement d'une nouvelle application ATU dédiée, devant inclure les actualités les plus récentes, des informations sur la 58<sup>e</sup> Convention internationale, prévue pour le 3 au 7 octobre 2016, à Toronto, Canada; des photos des membres de l'ATU et des événements, des campagnes en vue de la législation, de l'organisation et des renseignements sur les programmes de formation et d'éducation de l'ATU. (Voir <http://bit.ly/1QmdvRt>)

## **LES MINUTES DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL EXÉCUTIF GÉNÉRAL DU PRINTEMPS 2015 ONT ÉTÉ APPROUVÉES, TELLES QUE MODIFIÉES**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les minutes de l'assemblée du Conseil exécutif général du printemps ont été approuvées telles que modifiées.

## **DISCUSSION GÉNÉRALE**

Le reste de la séance a été consacré à la discussion entre les responsables internationaux et les membres du Conseil.

La séance a été levée à 17h20 et a repris à 9 heures le mercredi 18 novembre 2015.

## **TROISIÈME SÉANCE**

L'assemblée s'est réunie à 9 heures le mercredi 18 novembre 2015. Voici les membres du Conseil exécutif général qui étaient présents : Larry Kinnear, Richard Murphy, Bob Hykaway, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Gary Rauen, Marcellus Barnes, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Robin West, John Costa, Charles Watson, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers et James Lindsay. Le Président international Lawrence Hanley a présidé la séance. Les membres suivants étaient également présents : le Secrétaire-trésorier Oscar Owens, le Directeur juridique de l'ATU Robert Molofsky, et Lauri Straughan, Directrice principale du personnel/adjointe de direction au Président international.

Le Vice-président exécutif international, Javier M. Perez, Jr., et le Vice-président Gary Johnson, Sr. ont été excusés de la réunion.

### **RAPPORT SUR LES AFFAIRES LÉGISLATIVES/POLITIQUES**

Jeff Rosenberg, Directeur du service des affaires gouvernementales, a signalé au Conseil l'adoption marquante en décembre 2015, de la dernière loi fédérale pluriannuelle sur les transports, la « Fixing America's Surface Transportation Act » (FAST). Cette loi dont l'adoption a pris plusieurs années a représenté une victoire importante pour l'ATU, pour nos membres et nos alliés du secteur. Elle donne une augmentation historique de 18 % du financement des transports, exige que l'administration fédérale américaine des transports se penche sur l'agression des chauffeurs, l'examen fédéral de la situation des pauses toilettes et de l'accès des conducteurs aux sanitaires; sur le financement accru du développement et de la formation de la main d'œuvre pour combler la pénurie imminente de chauffeurs et de mécaniciens compétents. Rosenberg a constaté que les efforts populaires et réguliers de nos responsables et employés locaux étaient cruciaux pour tenir tête à la pression visant à compromettre ou à révoquer notre Section 13(c) visant à la protection des employés des transports. Enfin le Conseil a parlé des élections présidentielles et congressionnelles de 2016.

### **SECONDE DE QUATRE PRÉSENTATIONS SUR LA VENTE/LA LOCATION À BAIL DES BIENS DE L'ATU AU 5025 WISCONSIN AVENUE, NW, WASHINGTON, DC**

Des représentants de Savills Studley, ont présenté et débattu au Conseil leurs points de vue et leurs estimations sur la meilleure façon d'utiliser, de louer à bail et de vendre les bâtiments de l'ATU au 5025 Wisconsin Ave. Ils ont répondu à des questions détaillées des membres du Conseil sur les options de bail et de vente, sur les impôts, l'expérience et l'expertise qu'ils offrent pour maximiser les avantages offerts à l'ATU.

### **TROISIÈME DE QUATRE PRÉSENTATIONS SUR LA VENTE/LA LOCATION À BAIL DES BIENS AU 5025 WISCONSIN AVENUE, NW, WASHINGTON, DC**

Des représentants de CBRE ont présenté leurs points de vue et estimations au Conseil à propos de la meilleure façon d'utiliser, de louer à bail et de vendre le bâtiment de l'ATU au 5025 Wisconsin Ave et en ont discuté avec eux. Ils ont répondu aux questions détaillées des membres du

Conseil sur les options de location à bail et de vente, sur les impôts, l'expérience et l'expertise qu'ils proposent pour maximiser les avantages à l'ATU.

### **APPROBATION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION**

Après la discussion, sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé le rapport du comité de vérification pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2015.

### **QUATRIÈME PRÉSENTATION SUR LA VENTE/LOCATION À BAIL DU BIEN SITUÉ AU 5025 WISCONSIN AVENUE, NW, WASHINGTON, DC**

Des représentants de Cushman et Wakefield ont présenté et débattu au Conseil leurs points de vue et leurs estimations sur la meilleure façon d'utiliser, de louer à bail et de vendre le bâtiment de l'ATU situé au 5025 Wisconsin Ave. Ils ont répondu à des questions détaillées des membres du Conseil sur les options de bail et de vente, sur les impôts, l'expérience et l'expertise qu'ils offrent pour maximiser les avantages offerts à l'ATU.

### **DISCUSSION SUR L'AUGMENTATION DE LA TAXE DE CAPITATION POUR SOUTENIR L'ATU CANADA**

Le Président international Hanley a examiné les informations générales et la vaste mission du nouvel ATU Canada, y compris le rôle crucial qu'il va jouer conjointement avec l'International au nom de toutes les sections locales canadiennes de l'ATU, dans le cadre de la planification stratégique, de l'éducation, de la formation et des séminaires politiques sur le transport; l'aide aux travailleurs non représentés, les communications, les médias et l'explication de notre message au public; la politique législative et le plaidoyer politique, l'organisation interne et la mobilisation des membres, la recherche sur la politique de transport, les tendances du marché du travail, les conventions collectives et les coalitions. Afin de procurer une source de revenus assurée, en plus des autres ressources organisées par les Sections locales affiliées et étant donné les objectifs pour lesquels la capitation a été augmentée à la convention de 2013, le Président Hanley a proposé d'attribuer le revenu généré par l'augmentation de 1 \$ de la capitation aux membres d'ATU Canada, pour les aider à financer leurs activités et leurs campagnes. Il a affirmé que l'International conserverait et pourrait même augmenter son soutien habituel de l'éducation, de la formation, de la recherche et de l'aide à des fins d'organisation et de négociations aux Sections locales canadiennes. Hanley a insisté sur le fait qu'un flux de financement assuré pour soutenir les priorités budgétaires d'ATU Canada servirait à renforcer ses opérations et lui permettrait de devenir un acteur clé au sein du mouvement syndical et du secteur du transport au Canada.

### **MOTION APPROUVÉE POUR ATTRIBUER UN REVENU GÉNÉRÉ PAR L'AUGMENTATION D'UN DOLLAR DE LA CAPITATION POUR SOUTENIR ATU CANADA**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé une motion autorisant le Président international à attribuer le revenu généré par l'augmentation d'un dollar de la capitation des membres canadiens, tel que prévu conformément à la Section 18(2) et (5) de la constitution de l'ATU et des lois générales, afin de soutenir les priorités budgétaires, les programmes et les activités approuvées d'ATU Canada.

### **MOTION APPROUVÉE DE METTRE FIN À LA TUTELLE DU CONSEIL CANADIEN DE L'ATU**

À la suite d'un rapport financier et administratif du Vice-président international Robin West, et sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé la cessation de la tutelle en date du 1<sup>e</sup> décembre 2015.

### **RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER INTERNATIONAL - APPROUVÉ**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, le rapport du Secrétaire-trésorier international, pour la période du 1<sup>e</sup> janvier au 30 juin 2015 – a été approuvé par le Conseil exécutif général.

### **DISCUSSION GÉNÉRALE**

Le reste de la séance a été consacré à la discussion entre les responsables internationaux et les membres du Conseil.

L'assemblée a été levée à 16h30 et a repris à 9 heures le jeudi 19 novembre 2015.

## **QUATRIÈME SÉANCE**

L'assemblée s'est réunie à 9 heures le jeudi 19 novembre 2015. Voici les membres présents du Conseil exécutif général : Larry Kinnear, Richard Murphy, Bob Hykaway, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Gary Rauen, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Robin West, John Costa, Charles Watson, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers et James Lindsay. Le Président international Lawrence Hanley a présidé la séance. Les membres suivants étaient également présents : le Secrétaire-trésorier Oscar Owens, le Directeur juridique de l'ATU Robert Molofsky, et Lauri Straughan, Directrice principale du personnel/adjointe de direction au Président international.

En outre, les représentants internationaux Anthony Withington, Dennis Antonellis, Stephan MacDougall, Anthony Garland, et Antonette Bryant étaient présents.

Le Vice-président exécutif international, Javier M. Perez, Jr., et les Vice-Présidents internationaux Marcellus Barnes et Gary Johnson, Sr. ont été excusés de la réunion.

## **PROGRAMME DE FORMATION SUR L'UTILISATION AVANCÉE D'EXCEL**

Des membres du Conseil exécutif général et les représentants internationaux ont assisté à un programme de formation de 4 heures sur l'emploi efficace du programme Excel.

## **PRÉSENTATION DES FOURNISSEURS DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE DE TRANSPORT (« Uber »)**

Le professeur Elliott Sclar, de Columbia University, a mené une discussion sur l'émergence des nouvelles sociétés « transit tech », Uber, Lyft, Bridj et d'autres dans le secteur des services de transport. Il a attribué leur émergence non seulement au développement de technologies perfectionnées pour mieux organiser les itinéraires et les lieux de rencontre des passagers, individuellement et en groupe, mais aussi en tant qu'extensions des taxis pour fournir des services de transport adapté et des services médicaux non urgents. Il a parlé de l'augmentation constante des investissements due à l'engouement pour les produits « High-tech » ainsi que des modèles commerciaux et des ressources produisant de puissants alliés dans les collectivités locales, les législatures étatiques et de plus en plus d'agences de transport cherchant à utiliser leurs services pour obtenir des clients en leur offrant le « premier/dernier mille », mais c'est en réalité pour créer les conditions requises à une réduction du coût de la main d'œuvre. Sclar a parlé des difficultés de ces entreprises à générer un profit autrement qu'en augmentant les investissements, et qui se fient à des chauffeurs à temps partiel, mal payés, ayant le statut d'entrepreneurs indépendants pour fournir un service sans investissement en capital. Il a constaté qu'étant donné l'utilisation exigée des cartes de crédit, leur service se cantonnait surtout aux passagers de classe moyenne et ne présentait pratiquement aucun avantage pour les personnes à faible revenu et les collectivités. Conjointement avec le Président international Hanley, il a mené une discussion sur l'effet produit par ces opérateurs du fait qu'ils utilisent des « entrepreneurs indépendants » (n'appartenant pas à des syndicats), qui n'ont fait l'objet d'aucune vérification (dans le cadre de drogues illicites et d'alcool, des antécédents, de la conduite automobile et du casier judiciaire), qui n'ont pas reçu de formation (pour la gestion des personnes handicapées ou d'autres formations nécessaires) et dont la prestation est déloyale et ne correspond pas aux besoins généraux des collectivités.

Le Président Hanley a examiné le contrat et les négociations entre Bridj et la Section locale 1287 (Kansas City, MO), engagé par la ville pour conduire 14 véhicules de passagers dans l'ensemble de la ville, notamment en remplaçant éventuellement les exploitations syndiquées. Différentes réactions aux activités d'Uber, au niveau étatique et local, ont été examinées, surtout dans le cadre de l'obtention de droits d'exploitation, notamment les efforts étatiques et locaux pour en réglementer l'exploitation. On a aussi discuté des efforts possibles pour classer les chauffeurs dans la catégorie des employés en vertu de la NLRA (National Labor Relations Act), afin de permettre l'organisation et la représentation syndicale.

Reconnaissant les menaces émergentes posées par ces opérations de service, le Président Hanley s'est engagé à poursuivre la recherche et à s'organiser avec la AFL-CIO, pour réagir plus efficacement à ce type de modèle commercial par la réglementation, la législation, les recours judiciaires et l'organisation.

## **DISCUSSION GÉNÉRALE**

Le reste de la séance a été consacré à la discussion entre les responsables internationaux et les membres du Conseil.

La réunion a été levée à 16h30 et a repris à 9 heures le vendredi 20 novembre 2015.

## **CINQUIÈME SÉANCE**

L'assemblée s'est réunie à 9 heures le vendredi 20 novembre 2015. Voici les membres présents du Conseil exécutif général : Larry Kinnear, Richard Murphy, Bob Hykaway, Janis Borchardt, Paul Bowen, Kenneth Kirk, Gary Rauen, Rafael Rivera, Yvette Trujillo, Robin West, John Costa, Charles Watson, Claudia Hudson, Bruce Hamilton, Michelle Sommers et James Lindsay. Le Président international Lawrence Hanley a présidé la séance. Les membres suivants étaient également présents : le Secrétaire-trésorier Oscar Owens, le Directeur juridique de l'ATU Robert Molofsky, et Lauri Straughan, Directrice principale du personnel/adjointe de direction au Président international.

En outre, les représentants internationaux Anthony Withington, Dennis Antonellis, Stephan MacDougall, Anthony Garland, et Antonette Bryant étaient présents.

Le Vice-président exécutif international, Javier M. Perez, Jr., et les Vice-Présidents internationaux Marcellus Barnes et Gary Johnson, Sr. ont été excusés de la réunion.

### **SUITE DU PROGRAMME DE FORMATION SUR L'UTILISATION AVANCÉE D'EXCEL**

Des membres du Conseil exécutif général et des représentants internationaux ont assisté à la deuxième partie du programme de formation de 4 heures sur l'emploi efficace du programme Excel dans les négociations et les campagnes syndicales.

### **DISCUSSION DE L'AFFAIRE FRIEDRICH, LA SÉCURITÉ DU SYNDICAT ET LA RÉPONSE DE L'ATU**

Jonathan Lange, de la Industrial Areas Foundation, a mené la discussion sur l'impact et l'impact potentiel de l'affaire Friedrichs contre les enseignants de Californie (California Teachers Association), alors en instance à la Cour suprême, qui avait mis en question la légalité des « frais d'agence » (pour les non membres) en Californie. Face à la possibilité inquiétante d'un vote de 5 à 4 pour casser ce précédent de longue date qui soutenait le droit des syndicats du secteur public de faire payer aux non membres une redevance juste en échange de la représentation et de l'exécution des contrats, la perspective d'une perte considérable de membres et de revenus a poussé l'ATU et d'autres syndicats à lancer des programmes de formation importants pour conserver et augmenter la participation des employés d'unités de négociation au syndicat. Lange a discuté des stratégies et des messages pour tenir des conversations individuelles avec les membres et les non membres, en suggérant la meilleure façon d'écouter et de répondre aux préoccupations individuelles afin de conserver les membres, d'augmenter le nombre d'activistes qui consentent à travailler pour le compte du syndicat et de recruter de nouveaux membres.

## **RAPPORT SUR L'ORGANISATION**

Le Conseil a été informé des principales campagnes de mise en œuvre, y compris des efforts en cours pour mettre sur pied le nouveau tramway de Washington DC qui doit entrer en service en début 2016, et des pétitions de décertification.

## **RAPPORT SUR LES CAMPAGNES ET ACTIVITÉS DE MOBILISATION SUR LE TERRAIN**

Le Conseil a été informé et a débattu de l'assistance récemment fournie par le service de mobilisation sur le terrain à différentes Sections locales dans le cadre de contrats, d'initiatives législatives et de campagnes de syndicalisation. On a examiné en particulier les campagnes en cours les plus importantes en matière de contrat, la sensibilisation des passagers et la syndicalisation ainsi que différents efforts éducatifs. Parmi ceux qui ont été examinés se trouve la campagne en cours relative à Grand Rapids, y compris l'injonction liée au premier amendement réussi contre le « Inter Urban Transportation Partnership » (Partenariat du transport interurbain) qui empêchait illégalement les membres de l'ATU et leurs alliés de distribuer des dépliants dans les lieux publics ; le contrat de transport régional collectif et adapté pour la région de Washington DC/Baltimore, et les campagnes de syndicalisation relatives au DC Circulator, à sa nouvelle opération de tramway, ainsi qu'à MV et First Transit, entrepreneurs à WMATA et aux Transports métropolitains (MTA) de Baltimore à propos des différends en matière de contrats. On a également discuté des initiatives de financement pour le Secteur local 713 de l'ATU (Memphis, TN), ainsi que des Secteurs locaux dans l'ensemble de la Louisiane. On a aussi examiné l'aide de l'international au cours des élections fédérales canadiennes, y compris l'assistance à l'analyse électorale, les plans de mobilisation et le développement du matériel distribué aux Sections locales de l'ATU, ainsi que le soutien du personnel de la Section locale 1462, (St. John's, NL).

## **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU CONSEIL CONJOINT DE L'INDUSTRIE**

Le Conseil a été informé de l'expansion de la recherche, de l'assistance en matière d'éducation et sur le terrain aux Sections locales de l'ATU représentant des membres employés surtout par First Group (Transit/Étudiants,) MV, Transdev, McDonald/RATP, Keolis, National Express Transit (Services scolaires du district de Durham) et StageCoach. Grâce à des enquêtes locales, le personnel de JIC a compilé des modalités de prestations de maladie et de primes à titre de comparaison, ainsi qu'un recueil d'RPF et de dispositions clés à examiner. Grâce à une série de présentations PowerPoint et de documents associés, ces informations sont accessibles aux Sections locales de l'ATU directement et par des séminaires de formation de plusieurs jours.

## **AUTORISATION DE GRÈVE**

### **SECTION LOCALE 1328 (RALEIGH, NC)**

Sur demande du Vice-président international Gary Rauen, le Conseil exécutif général a autorisé les membres de la Section locale 1328 (Raleigh, NC) employés par First Transit à faire la grève.

### **RAPPORT DU PRÉSIDENT INTERNATIONAL APPROUVÉ**

Sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé le rapport du Président international.

### **MOTION APPROUVÉE POUR CONVERTIR EN PRÊT LA CONTRIBUTION ATU À ATU-TEC**

Suivant la recommandation du Président international Hanley, sur proposition dûment présentée et appuyée, les membres du Conseil exécutif général ont approuvé la conversion de la contribution de juillet 2014 aux propriétés ATU-TEC en un prêt accompagné de modalités de remboursement à l'International.

### **RAPPORT DU DIRECTEUR JURIDIQUE DE L'ATU**

Le Conseil exécutif général a été informé de procédures judiciaires importantes et de décisions en matière de traitement des dossiers selon la Section 13(c), ainsi que de déterminations du Département du travail des États-Unis (DOL), et du statut de la réforme en cours des retraites (PEPRA), du contentieux entre le DOL américain et l'État de Californie, à la suite de la décision du tribunal de district le 30 décembre 2014. (L'état de Californie et le District de transport régional de Sacramento contre le Département du travail des États-Unis) et des décisions juridiques ultérieures du DOL américain, pour permettre aux titulaires de recevoir leurs fonds après avoir garanti de restaurer les droits « pre-PEPRA » des employés si le DOL devait finalement l'emporter dans le contentieux.

On a également examiné les objections fructueuses de la Section 13(c) de l'ATU qui se sont traduites par la continuation d'arrangements de protection séparés à la suite de la fusion de *Red Rose Transit Authority* et de *Berks Area Regional Transportation Authority* pour constituer *South Central Transit Authority*. On a également examiné la procédure judiciaire en cours pour assurer les protections appropriées des employés par la mise en œuvre d'un accord destiné à résoudre les préoccupations liées à l'exploitation du nouveau tramway de Kansas City, ainsi que des efforts similaires pour assurer un accord de protection avec la WMATA et les entrepreneurs indépendants qui prennent en main l'exploitation du système de transport adapté. Les autres affaires liées à la Section 13(c) relatives à la Section locale 1208 (Jackson MS), la Section locale 836 (Grand Rapids, MI) et la Section locale 732 (Atlanta, GA), ont été discutées en détail et sont décrites plus complètement dans le rapport du Président international au Conseil où il résume les affaires importantes de cette période.

### **DISCUSSION GÉNÉRALE**



Le reste de la séance a été consacré à la discussion entre les responsables internationaux et les membres du Conseil.

La séance a été levée sine die à 18h20.

MESURES PROVISOIRES ET DÉCISIONS  
DU CONSEIL EXÉCUTIF GÉNÉRAL  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>e</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2015

1. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 569 (EDMONTON, AB)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 14 janvier 2015, la Section locale 569 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec la ville d'Edmonton.

2. AUTORISATION DE GRÈVE ACCORDÉE AUX  
MEMBRES DE LA SECTION LOCALE  
1433 (PHOENIX, AZ)

En vertu de l'autorité confiée au Président international Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 20.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 13 janvier 2015, l'autorisation de grève a été accordée aux membres de la Section locale 1433 employée par First Group (West Valley).

3. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1564 (DETROIT, MI)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président international Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 26 janvier 2015, la Section locale 1564 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec la *Suburban Mobility Authority for Regional Transportation* (SMART).

4. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1575 (SAN RAFAEL, CA)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président international Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 20 février 2015, la Section locale 1575 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec le District *Golden Gate Bridge*.

5. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1577 (WEST PALM BEACH, FL)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 11 mars 2015, la Section locale 1577 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec Maruti Transit.

6. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1637 (LAS  
VEGAS, NV) DE CONCLURE UNE  
CONVENTION D'ARBITRAGE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 19 mars 2015, la Section locale 1637 a été autorisée à conclure une convention d'arbitrage avec MV Transportation.

7. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 627  
(CINCINNATI, OH) DE CONSERVER UNE  
STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 24 mars 2015, la Section locale 1577 a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.

8. AUTORISATION D'ADOPTER LES CONCLUSIONS ET  
DÉTERMINATIONS DE L'AGENT  
D'AUDITION EN MATIÈRE DE TUTELLE  
DE LA SECTION LOCALE 1764  
(WASHINGTON, DC)

Sur vote de ses membres, mené selon la Section 12.5 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 21 mars 2015, le Conseil exécutif général a voté pour approuver la recommandation du Président international Hanley, afin que les conclusions et déterminations de l'agent d'audition soient adoptées en tant que décision et d'ordre du Conseil exécutif général.

9. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 89 (NEW  
CASTLE, PA) DE CONCLURE UNE  
CONVENTION D'ARBITRAGE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 24 mars 2015, la Section locale 89 a été autorisée à conclure une convention d'arbitrage avec la *New Castle Area Transit Authority* (NCATA).

10. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 788 (ST. LOUIS, MO)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 26 mars 2015, la Section locale 788 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec la *Missouri Central School Bus Company*.

11. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 639  
(LEXINGTON, KY) DE CONCLURE UNE  
CONVENTION D'ARBITRAGE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 26 mars 2015, la Section locale 639 a été autorisée à conclure une convention d'arbitrage avec la commission de transport du *Lexington-Fayette Urban County Government* (LEXTRAN).

12. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 279 (OTTAWA, ON)  
DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 14 avril 2015, la Section locale 279 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec la ville d'Ottawa (OC Transpo).

13. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 996  
(SOUTH BEND, IN) DE CONCLURE UNE  
CONVENTION D'ARBITRAGE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 17 avril 2015, la Section locale 996 a été autorisée à conclure une convention d'arbitrage avec la South Bend Public Transportation Corporation.

14. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1093  
(KALAMAZOO, MI) DE CONSERVER UNE  
STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 27 avril 2015, la Section locale 1093 a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.

15. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 836 (GRAND RAPIDS, MI) D'INSTITUER UNE ENQUÊTE

En vertu de l'autorité confiée au Président international Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 5 mai 2015, la Section locale 836 a été autorisée à instituer une enquête avec l'*Interurban Transit Partnership*.

16. AUTORISATION POUR LE PRÉSIDENT INTERNATIONAL DE PLACER LE CONSEIL CANADIEN DE L'ATU SOUS TUTELLE PROVISOIRE

Sur vote de ses membres, mené selon la Section 12.6 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 9 juin 2015, le Conseil exécutif général a autorisé le Président international Hanley à placer le Conseil canadien en tutelle provisoire avec effet immédiat.

17. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1028 (DES PLAINES, IL) DE CONCLURE UN ACCORD SUPÉRIEUR À TROIS ANS

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 34.1 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 8 juin 2015, la Section locale 1028 a été autorisée à conclure un accord supérieur à trois ans avec la *Pace Fox Valley Division*.

18. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 639 (LEXINGTON, KY) DE CONSERVER UNE STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 9 juin 2015, la Section locale 639 a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.

19. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 441 (DES MOINES, IA) DE CONCLURE UNE CONVENTION D'ARBITRAGE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 19.2 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 10 juin 2015, la Section locale 441 a été autorisée à conclure une convention d'arbitrage avec la *Des Moines Area Regional Transit Authority*.

20. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 1701 (SARASOTA, FL) DE CONSERVER UNE STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 17 juin 2015, la Section locale 1701 a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.

21. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 256  
(SACRAMENTO, CA) DE CONSERVER UNE  
STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 18 juin 2015, la Section locale 256 (*Dry Creek Elementary*) a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.

22. AUTORISATION POUR LA SECTION LOCALE 256  
(SACRAMENTO, CA) DE CONSERVER UNE  
STRUCTURE DE COTISATION INFÉRIEURE

En vertu de l'autorité confiée au Président Hanley, par la résolution du Conseil exécutif général et selon la Section 18.3 de la Constitution de l'ATU et des lois générales, le 18 juin 2015, la Section locale 256 (*Sacramento Regional Transit District*) a été autorisée à conserver une structure de cotisation inférieure.